



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement

Secrétariat Général au Plan

DIRECTION DE POPULATION ET DES RESSOURCES HUMAINES (DPRH)

Projet d'Appui à l'Atteinte des Jalons de la LOI2

PAAJ

**Rapport de la première réunion de la Task-
force de suivi des jalons assignés au
Ministère du Plan**

Kinshasa, septembre 2025



1. INTRODUCTION

La République Démocratique du Congo a signé avec l'Initiative pour les Forêts de l'Afrique Centrale (CAFI) la deuxième lettre d'intention sur le renouvellement du partenariat pour la période allant de 2021 à 2031. Ce partenariat comprend les engagements coulés en jalons et regroupés dans des piliers, auxquels le pays s'est donné la mission d'atteindre.

Dans le cadre de la mise en œuvre dudit partenariat, un Projet d'Appui à l'Atteinte des Jalons de la lettre d'Intention [PAAJ] a été mis sur pied pour appuyer et renforcer les capacités des Ministères sectoriels concernés, en vue de leur permettre de piloter pleinement le processus d'atteinte des jalons politiques (jalons échéances 2025, 2026) ainsi que de participer activement à leur réalisation.

Afin de mieux suivre l'exécution de ce projet d'appui, il a été recommandé aux Ministères concernés de mettre en place, sous la supervision du Secrétaire Général, une Task-Force chargée principalement d'assurer la coordination des différentes activités qui contribuent à la réalisation des jalons du secteur, tels que inscrits dans la deuxième lettre d'intention.

C'est dans ce contexte que le Ministère du Plan et de la Coopération de l'Aide au Développement, à l'instar des autres Ministères et structures concernés, a mis en place par l'Arrêté ministériel n° 093/CAB/VPM/MIN.PL.CAD/GNM/PLK/SG/ie/2025 du 19 avril 2025 sa Task-Force chargée du suivi de l'atteinte des jalons lui assignés. Cette Task-Force est placée sous la présidence de son Secrétaire Général.

Il y a lieu de noter que le Ministère du Plan et de la CAD est responsable principalement de trois jalons qui font partie du pilier 7 (Démographie). Il s'agit de : (i) redynamiser le Comité National de Population ; (ii) élaborer une Politique Nationale de Population et (iii) Plaidoyer pour accroître graduellement les crédits domestiques en faveur du CONAPO.

Au regard de ce qui précède et compte tenu de la responsabilité qui revient à la Task-force, il s'était avéré impérieux d'envisager la convocation de sa réunion dans le but d'obtenir l'implication de toutes les parties prenantes et de garantir l'appropriation du projet.

C'est dans ce cadre qu'il a été organisé en date du mardi 12 août 2025, dans la salle MULUMBA LUKOJI du Ministère du Plan et sous la conduite de son Président, Monsieur le Secrétaire Général au Plan, la première réunion de la Task-force chargée du suivi de l'atteinte des jalons du Pilier « Démographie » assignés au Ministère du Plan et de la CAD.

2. OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS

L'objectif principal de cette réunion était de garantir la mise en œuvre harmonieuse du projet avec l'implication des parties prenantes.

De manière spécifique :

- Présenter l'Arrêté ministériel instituant la task-force chargée du suivi de l'atteinte des jalons ;



- Présenter la feuille de route des activités ;
- Présenter l'état d'avancement du projet ;
- Recueillir les observations et formuler des recommandations.

3. RESULTATS ATTENDUS

- L'Arrêté ministériel instituant la task-force chargée du suivi de l'atteinte des jalons est présenté ;
- La feuille de route des activités est présentée ;
- L'état d'avancement du projet est présenté ;
- Les observations sont recueillies et des recommandations sont formulées.

4. METHODOLOGIE

Tenue sous la conduite de son Président, Monsieur le Secrétaire Général au Plan, la réunion de la Task-Force a connu la participation des parties prenantes reprises dans l'Arrêté l'instituant, suivant l'approche participative et inclusive qu'il consacre.

La réunion était essentiellement basée sur les présentations de l'Arrêté portant institution d'une taskforce, de la feuille de route des activités du projet et de l'état d'avancement du projet.

A l'issue des différentes présentations, une séance d'échanges a été ouverte afin de préparer aux participants de présenter leurs observations et suggestions, et de recevoir ensuite des éclaircissements nécessaires. Après cela, il s'en est suivi la proposition de quelques recommandations.

Le mot de clôture prononcée de Monsieur le Secrétaire Général au Plan avait marqué la fin de la réunion.

5. DEROULEMENT DE LA REUNION

Cinq moments importants ont marqué cette réunion à savoir :

- Le mot de bienvenue de Monsieur le Secrétaire Général au Plan et Président de la Task-Force ;
- La présentation de l'Arrêté portant institution d'une taskforce chargée du suivi de l'atteinte des jalons, par Monsieur le Directeur de Population et des Ressources Humaines ;
- La Présentation de la feuille de route et de l'état d'avancement du projet, par Monsieur le Directeur de Population et Ressources Humaines ;
- Les échanges et débats ;
- Le mot de clôture de Monsieur le Secrétaire Général au Plan.

➤ **Le mot de bienvenue de Monsieur le Secrétaire Général au Plan et Président de la Task-Force**

Dans son mot d'introduction, le Président a ouvert la séance en saluant la présence des participants et en soulignant l'opportunité et l'importance du travail de la Task-force pour l'atteinte des résultats attendus des jalons assignés au Ministère du Plan et de la CAD dans le cadre du partenariat RDC-CAFI (2021-2031).

A



Ensuite, il a insisté sur la responsabilité qui incombe à la Taskforce dans la mesure où c'est elle qui doit, par son travail, fournir au Gouvernement les évidences qui lui permettront de répondre au moment venu à ses engagements vis-à-vis des partenaires, concernant la mise en œuvre dudit partenariat.

Le Président a également rappelé l'objectif principal de cette première réunion, celui de « garantir une mise en œuvre harmonieuse du projet d'appui à l'atteinte des jalons (PAAJ), avec l'implication de parties prenantes ».

➤ **La présentation de l'Arrêté portant institution d'une taskforce chargée du suivi de l'atteinte des jalons, par Monsieur le Directeur de Population et des Ressources Humaines**

Prenant la parole, le Directeur de Population et des Ressources Humaines, qui est aussi Rapporteur de la Task-force et Secrétaire Permanent du CONAPO, a sollicité du Président la présentation de chaque membre afin de favoriser une ambiance de travail conviviale. Sa demande a été approuvée.

La présentation de l'Arrêté portant institution d'une taskforce chargée du suivi de l'atteinte des jalons, faite à l'attention des participants, avait mis en évidence les points principaux suivants :

- Le régime juridique, la mission et la durée ;
- La composition, l'organisation et le fonctionnement ;
- Le régime disciplinaire et la logistique et
- Les dispositions finales.

➤ **La présentation de la feuille de route et de l'état d'avancement du projet, par Monsieur le Directeur de Population et Ressources Humaines**

Dans sa présentation, le Rapporteur a décrit les activités principales du projet assorties de leurs tâches et de délais respectifs, ainsi que de différentes parties prenantes pour chacune de ces activités. Il a rappelé que ce second partenariat RDC-CAFI a été signé depuis 2021, et couvre la période allant de 2021 à 2031.

Il a par ailleurs signalé que depuis la signature dudit partenariat, quelques activités ont été déjà réalisées dans le sens de sa mise en œuvre. Il s'agit notamment :

- L'organisation d'un atelier de sensibilisation des membres du Comité National de Population sur l'existence et la mission dudit Comité et sur le partenariat RDC-CAFI ;
- La signature de l'Arrêté ministériel N°0206/CAB/MINETAT/MIN.PLAN/CMNK/2022 du 10 novembre 2022 portant mesures d'application de l'Ordonnance N°86-219 du 25 juillet 1986 relative à la création du Comité National de Population en sigle CONAPO ;
- La signature de l'Arrêté ministériel N°093/CAB/VPM/MIN.PL.CAD/GNM/PLK/SG/ie/2025 du 19 avril 2025 portant institution d'une Task-force chargée du suivi de l'atteinte des jalons assignés au Ministère du Plan et CAD suivant la lettre d'intention sur le renouvellement du partenariat RDC-CAFI (2021-2031).

Le Rapporteur a également informé à l'assemblée que le Secrétariat Permanent du CONAPO avait initialement prévu d'organiser respectivement la réunion du Comité



Technique Interministériel de Population (CTIP) le 14 août 2025 et celle du Comité de Pilotage le 20 août 2025. Malheureusement suite à certains réaménagements, ces réunions devront être légèrement décalées, a-t-il déclaré.

Il a enfin insisté sur la nécessité de redynamiser le CONAPO et ses organes, et de faire le plaidoyer pour augmenter la ligne de crédit lui réservée. L'objectif étant d'accélérer le rythme du travail afin de disposer d'un draft de la PNP avant la fin de cette année.

➤ **Les échanges et débats**

Après les différentes présentations, le Président de la séance a ouvert le débat afin de permettre aux membres d'intervenir. Ce faisant, les préoccupations et observations suivantes ont été exprimées :

- Le représentant de l'UNFPA a fait connaître son inquiétude quant à la pérennisation du projet au niveau des provinces, et a demandé d'une part, ensemble avec Madame le Directeur des Secteurs Sociaux, de tenir compte de l'existant, et d'autre part, a exhorté à l'assemblée de bien cerner la question de plaidoyer en faveur des questions de population car le Gouvernement finance déjà certains axes notamment la santé (santé de la reproduction, maternité gratuite,...) et l'éducation (gratuité de l'enseignement de base) ;
- Quant au représentant du FONAREDD, il a estimé que les dates étaient trop serrées : ce qui pourrait avoir un impact négatif sur les délais de réalisation des activités renseignées dans la feuille ;
- Le Conseiller en charge des statistiques de Son Excellence Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre du Plan, a voulu savoir si bien avant la signature de l'Arrêté instituant la Taskforce, d'autres réunions du CONAPO ont été organisées ;
- Le Directeur des Secteurs Productifs/Plan et le représentant de la Direction des Etudes Macroéconomiques/Plan, ont estimé que les documents de base du projet devraient être préalablement partagés, en soulignant la nécessité de se rattraper dans un bref délai ;
- Enfin, le Directeur près le Secrétaire Général au Plan et à la CAD a plaidé pour que le programme des réunions de la Taskforce soit déterminé.

A la suite de ces différentes observations et suggestions, le Rapporteur a repris la parole pour y apporter des éclaircissements nécessaires.

➤ **Le mot de clôture de Monsieur le Secrétaire Général au Plan**

Dans son mot de clôture, le président a remercié les membres pour leur engagement et leur contribution active. Il a également exhorté le Secrétaire Permanent à travailler en mode projet afin d'atteindre les objectifs assignés à la taskforce.

Il a enfin indiqué que la convocation de la prochaine réunion sera annoncée par les canaux de communication habituels.



6. QUELQUES RECOMMANDATIONS

A l'issue des discussions, les recommandations suivantes ont été formulées :

- Partager les différents documents de base du projet aux membres de la Task-force dans un délai raisonnable ;
- Tenir compte de l'existant ;
- Mettre en place un mécanisme permettant la pérennisation des activités ;
- Déterminer le calendrier des réunions de la Task-Force ; et
- Créer un forum d'interaction en ligne afin de fluidifier les informations entre les membres de la Task-force.

Fait à Kinshasa, le 14 août 2025

EPEMBE MOSANGO Daniel

Coordonnateur de la Task-force

Annexes :

- Termes de référence de la réunion
- Agenda
- Présentation
- Liste de présence



République Démocratique du Congo
MINISTÈRE DU PLAN ET DE LA COORDINATION DE L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Secrétariat Général

Direction de Population et des Ressources Humaines

TERMES DE REFERENCE
RELATIF A LA CONVOCATION DE LA REUNION DE LA
TASK-FORCE

Août 2025

1. Contexte et Justification

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Appui à l'Atteinte des Jalons de la lettre d'Intention [PAAJ] qui vise à appuyer et à renforcer les capacités des Ministères sectoriels en vue de leur permettre de piloter pleinement les processus d'atteinte des jalons politiques (jalons échéances 2025, 2026) ainsi que de participer activement, chacun en ce qui le concerne, à leur réalisation.

Chaque Ministère concerné a mis en place, sous la supervision du Secrétaire Général une Task-Force chargée de piloter le processus de réalisation de l'ensemble de jalons de son secteur inscrit dans la nouvelle LOI2. La méthodologie de travail de chaque Task-Force instituée est basée sur une approche participative et inclusive impliquant l'ensemble des parties prenantes afin d'assurer une gouvernance efficace, une supervision stratégique et un alignement constant avec les objectifs fixés.

A l'instar des autres ministères et structures, le Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement a par l'arrêté ministériel n° N° 093/CAB/VPM/MIN.PL.CAD/GNM/PLK/SG/ie/2025 du 19 avril 2025 mise en place sa Task-Force chargée du suivi de l'atteinte des jalons lui assignés et placée sous la présidence de son Secrétaire Général.

Compte tenu du rôle et responsabilité assignés à la Task-force, il est nécessaire d'envisager la convocation de la réunion de la task-force pour obtenir l'implication de toutes les parties prenantes et garantir l'appropriation du projet.

Ces Termes de Référence (TDRs) donnent les objectifs, les résultats et les contours détaillés de cette réunion.

2. Objectif de la Réunion

L'objectif principal est de garantir la mise en œuvre harmonieuse du projet avec l'implication de parties prenantes.

De manière spécifique :

- Présenter l'arrêt instituant la task-force ;
- Présenter la feuille de route des activités ;
- Présenter l'état d'avancement du projet ;
- Recueillir les commentaires et suggestions des membres.

3. Participants

Conformément à l'arrêté instituant la Task-Force, les membres suivants seront conviés :

- Coordonnateur de la Task-Force / Président de la réunion

- Trois représentants de la Direction de Population et des Ressources Humaines/ Ministère du Plan et CAD
- Trois représentants du Secrétariat Général au Plan et CAD
- Un représentant de la Direction des Secteurs Sociaux/ Ministère du Plan et CAD
- Un représentant de la Direction d'Études Macroéconomiques/ Ministère du Plan et CAD
- Un représentant de la Direction des Secteurs Productifs/Ministère du Plan et CAD
- Un représentant du Programme National de la Santé de la Reproduction
- Un représentant de l'École des Sciences de Population et de Développement
- Un représentant du Secrétariat Exécutif de CAFI
- un représentant du Fonds des Nations Unies pour la Population
- Un représentant des Confessions Religieuses et
- Un représentant de la Société Civile.

4. Programme

Heures	Rubriques	Responsable
10h30-10h40	Accueil	Protocole
10h40-10h45	Mot introductif	Président de la Task-Force
10h45-10h50	Présentation du programme	Rapporteur de la Task-force
10h50-11h00	Présentation de l'arrêté/lecture	Rapporteur de la Task-force
11h00-11h15	Présentation de la feuille de route et Etat d'avancement du projet	Rapporteur de la Task-force
11h15-11h45	Discussions et échanges sur les présentations des activités et recommandations	Président de la Task-Force
11h45-11h50	Mot de clôture	Président de la Task-Force

5. Date, Heure et Lieu

La réunion est prévue le lundi 11 août 2025 à partir de 10h30', dans la salle Mulumba Lukonji du Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement.